

<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL ES DUNES 1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70</p> <hr/> <p>Date de convocation 20.06.2022</p> <p>-----</p> <p>Nombre de conseillers : En exercice : 10 Présents : 7 Votants 7</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</p> <p>L'an deux mille vingt-deux le vingt-sept juin à 9h00, le Bureau Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Otri à Moul-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.</p> <p>Etaient présents : M. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Régine ENEE, Alexandra LEPINAY et M. Jacques-Yves OÜIN formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés : Mme Nathaly MONROCQ, MM. Eric MARGERIE, Laurent DECLERCK</p> <p>Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER</p>
<p>N° 2022 / 5B</p> <p>Objet :</p> <p>Réalisation de l'étude 2022 sur les micropolluants de la station d'épuration à Argences</p>	<p>Il convient de retenir le devis auprès de l'entreprise SAUR pour la réalisation de l'étude 2022 sur les micropolluants de la station d'épuration à Argences pour un montant de 23 515 € HT.</p> <p>Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none">↳ Décide de retenir le devis auprès de l'entreprise SAUR pour la réalisation de l'étude 2022 sur les micropolluants de la station d'épuration à Argences pour un montant de 23 515 € HT ;↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants. <p style="text-align: center;">Pour extrait conforme Le Président, Philippe PESQUEREL</p>

